



Honoraires maximum de transaction TTC à la charge du vendeur* au 01/01/2024

Montants TTC (TVA en vigueur de 20 %) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Prix de vente	Habitation / Professionnel
Jusqu'à 38 000€	4 500 TTC
De 38 001 à 53 000€	11,5 % TTC
De 53 001 à 68 500€	10,5 % TTC
De 68 501 à 99 000€	8 % TTC
De 99 001 à 145 000€	7 % TTC
De 145 001 à 399 999€	6 % TTC
A partir de 400 000€	5 % TTC
Prix de vente (valeur vénale)	Viager
< 200 000€	8% TTC
200 001€ à 400 000€	7% TTC
400 001€ à 600 000€	6% TTC
> 600 001€	5% TTC

Prix de vente	Terrain
Jusqu'à 60 000€	8% TTC
De 60 001€ à 100 000€	6 000€ TTC
De 100 001 à 150 000€	8 000€ TTC
De 150 001€ à 200 000€	10 000€ TTC
A partir de 200 001€	15 000€ TTC

Ces honoraires comprennent :

- L'estimation du bien,
- La diffusion du bien aux agences du Réseau ORPI National et Fichier AMEPI,
- La diffusion sur le réseau internet (Le Bon Coin, Se Loger**, Logic Immo**, Orpi.com, A vendre à Louer**, Explorimmo**, Le Figaro**, L'express**, Top Annonces**, etc...)
- Recherche et sélection des Acquéreurs
- Rédaction du Compromis de Vente, constitution du dossier de vente ainsi que le suivi complet jusqu'à l'Acte Authentique chez le Notaire, accompagnement clients.

* En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

** Si Mandat By Orpi



Honoraires de gestion et de location au 01/01/2024

Prestations principales de gestion	Honoraires T.T.C
Gestion immobilière	8.02%
Assurance G.L.I. (Garantie Loyers Impayés)	2.88%
Vacation horaire : gestion de dossiers contentieux locataires, gestion des gros sinistres	50€ TTC/Heure

Prestations principales de location	Surface de 0 à 40m ²	Surface de 41 à 60m ²	Surface de 61 à 80m ²	Surface de 81 à 100m ²	Surface > à 101 m ²
Locaux d'habitation nus ou meublés soumis à la loi du 6 juillet 89, art.5					
Entremise et Négociation (à la charge du Bailleur)	50€	50€	50€	50€	50€
Visites, constitution dossier locataire, rédaction bail	8€/m ²	7€/m ²	6€/m ²	5€/m ²	4€/m ²
Etat des lieux d'entrée (location vide)	3€/m ²	3€/m ²	3€/m ²	3€/m ²	3€/m ²
Locaux de droit commun/professionnels/commerciaux					
Négociation à régler par le Propriétaire	40% d'un mois de loyer				
Négociation à régler par le Locataire	40% d'un mois de loyer				
Constitution dossier locataire, rédaction bail à régler par le Propriétaire	40% d'un mois de loyer				
Constitution dossier locataire, rédaction bail à régler par le Locataire	40% d'un mois de loyer				
Etat des lieux Entrée	20% d'un mois de loyer				

* En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

** Si Mandat By Orpi